ASH INSTITUTE

Building Skills

coaching & training

Catalogue de formation 2021

Banque & Assurance
Capital Markets
Corporate Finance

(Janvier - Juin)

SOMMAIRE

I. Le mot du comité de direction P. 05
II. Le mot du conseil pédagogique P. 06
III. Le mot du département exécutif P. 07
IV. A propos P. 08
V. Séminaires P. 10
VI. Calendrier P. 11
VII. Programmes P. 12
VIII. A la carte P. 25
IX. Logistique P. 26
X. Engagement P. 27
XI. Informations pratiques P. 28
XII. Conditions générales P. 29
XIII. Formulaire P. 30

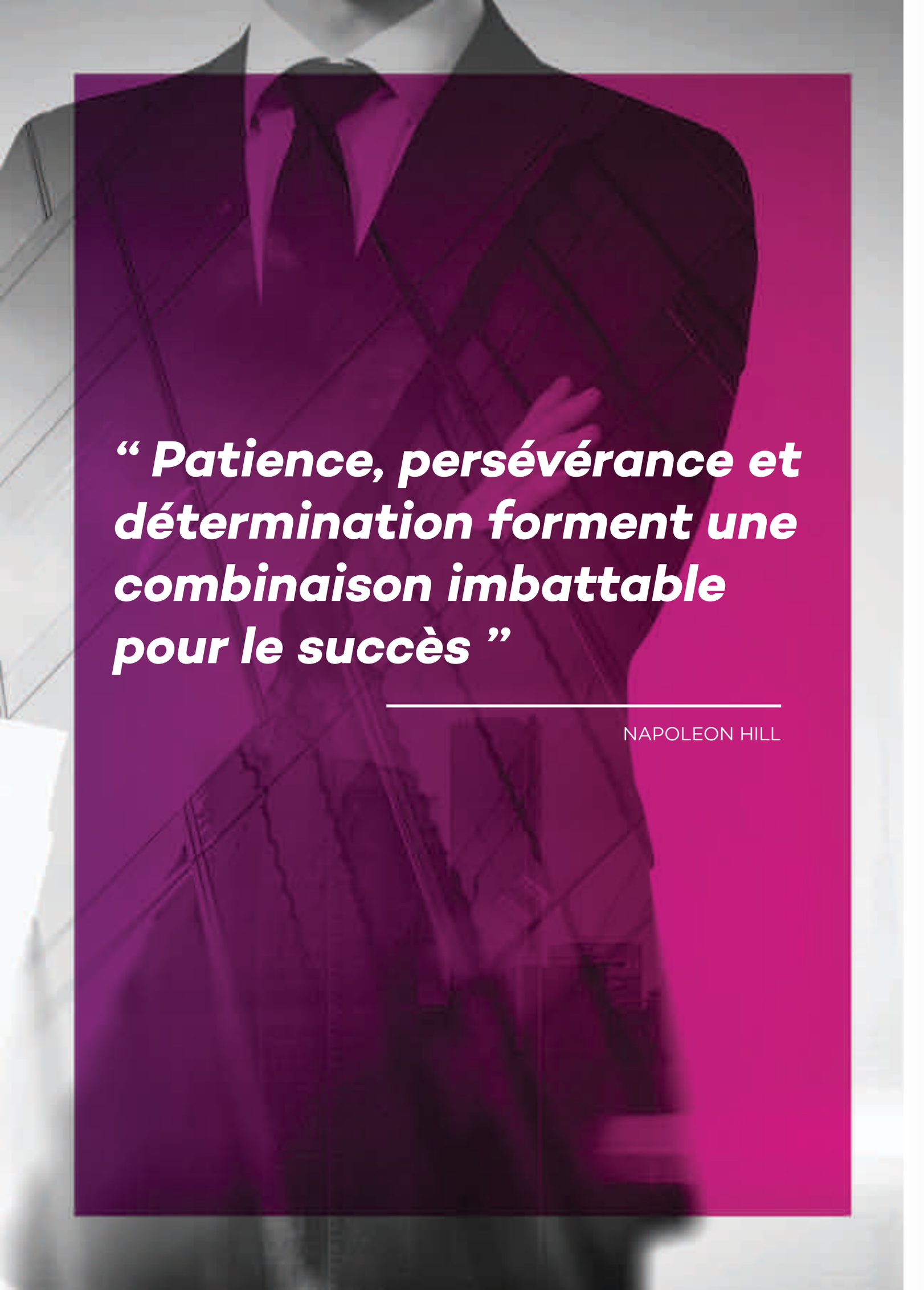

“ Patience, persévérance et détermination forment une combinaison imbattable pour le succès ”

NAPOLEON HILL

I. Le mot du comité de direction

Nous avons l'honneur de vous présenter notre catalogue de formation du premier semestre de l'année 2021.
Pensé et conçu dans l'optique de couvrir des thèmes aussi fondamentaux qu'innovants, ce catalogue est le fruit d'un long travail de concertation entre le conseil pédagogique, le comité de direction et divers autres intervenants (formateurs, clients, etc.).

S'intégrant parfaitement dans le concept ASH Institute, institution de développement des compétences et de renforcement des capacités exclusivement dediée au secteur bancaire er financier, ce catalogue vient à point nommé pour qui compte se mettre au diapason dans ce secteur.

Prenant en considération les aléas d'une activité particulièrement mouvante et subtile, nos séminaires proposent de satisfaire un plus grand nombre de protagonistes et nos animateurs, locaux et étrangers, mettront inéluctablement l'accent sur l'échange interactif et constructif.

Ce catalogue propose des séminaires pour les trois métiers fondamentaux de la Finance : l'activité de banque et assurance, le recours aux marchés de capitaux et la finance de l'entreprise.

Les thèmes abordés ont été choisis pour permettre aux participants de profiter d'un accompagnement technique et logistique inédit, dans la mesure où les meilleures compétences en la matière, seront sollicitées.

Ce catalogue de l'année 2021 constitue, néanmoins, le prélude à un catalogue plus riche et entendu, et dont vous êtes bien entendu conviés à participer à son élaboration par vos choix, idées ou prédilections.

Nous espérons que ce catalogue répondra à vos attentes et projets de formation et nous restons à votre entière disposition en matière de renforcement et positionnement des capacités et autres compétences Tunisiennes en management.

Frédéric KAIVERS
ASH Group Management
Board Chairman

Nation France

Degree
Docteur en Droit - Université de Picardie Jules-Verne / France

Qualification
Maitre de conférence à l'université d'Amiens
Ancien Avocat au Barreau de Paris

Sihem Bouzidi
ASH Institute School
Board Coordinator

Nation Tunisie / France

Degree
Diplômée d'un DESS en gestion de l'Université Paris IX Dauphine / France

Qualification

Ancienne responsable RH d'une Banque panarabe.

II. Le mot du conseil Pedagogique

Pierre angulaire de toute organisation ou personne désireuse d'évoluer et de progresser, la formation continue est non seulement une nécessité dans un monde en perpétuelle mutation mais aussi, et surtout, un réel investissement, source de compétitivité et d'excellence. Et ce n'est pas une ancienne responsable des ressources humaines de la filiale tunisienne d'un groupe bancaire international qui vous affirmera le contraire.

Le catalogue que vous détenez entre les mains a été intentionnellement et exclusivement bâti autour d'un axe thématique, qui concentre les principaux défis que les institutions financières et autres entités Tunisiennes se doivent aujourd'hui de relever : le recours optimisé aux marchés monétaire et financier.

Le conseil pédagogique de ASH Institute, composé d'experts internationaux et de formateurs spécialisés, a constamment conservé en ligne de mire cet objectif dans la conception et la mise en œuvre des actions de formation proposées. Plus encore, il s'est appuyé sur les particularités des organisations tunisiennes face à des problématiques mondialement partagées.

Ce document n'est en rien figé. Il est appelé, tout comme vous, à évoluer et à s'adapter au gré de vos besoins, de vos attentes et de vos priorités à court et à plus long termes. A cet effet, l'ensemble de notre conseil pédagogique se maintient à votre disposition et à votre écoute.

III. Le mot du département exécutif (ASH TUNISIA)

Devant les changements socio-économiques importants, accélérés plus visiblement ces derniers temps par la pandémie de covid-19, les individus et les groupes socio-professionnels se trouvent contraints de faire face à des bouleversements, de plus en plus rapides et fréquents, dans leurs processus métiers, organisationnels et culturels. Dans ce contexte, la notion de formation continue a connu une évolution conceptuelle et a donné naissance à une conjoncture où la formation devient non seulement un impératif catégorique du droit de l'individu mais aussi une obligation sociétale de plus en plus liée à l'emploi et à l'employabilité.

Ce glissement sémantique atteste de la forte conviction que la formation continue n'est plus envisagée seulement comme un bien collectif de consommation dont il s'agit de démocratiser l'accès par une politique sociale équitable mais aussi comme un bien de production, indispensables à gérer pour garantir un positionnement souhaité d'un système ou d'une organisation dans la concurrence globalisée.

Face à ces transformations et cette montée en puissance de la thématique de la formation continue, notre vision est double :

1. Proposer au système financier tunisien une variété de formation et d'assistance à même de développer de fortes compétences interpersonnelles pour faire la différence en termes de qualité de service dans le secteur, à l'ère de la numérisation et face à l'émergence de l'intelligence artificielle et,

2. Apporter au bon moment, les réponses et solutions adaptées aux projets stratégiques des Institutions financières dans une logique économique marquée par une exacerbation de la concurrence et le développement d'une compétitivité qui ne joue plus seulement sur les prix mais aussi sur la qualité, la capacité d'innovation et d'apprentissage permanent de l'entreprise.

Cela suppose bien sûr de posséder un solide socle de compétences et de formateurs spécialisés et expérimentés ; une conviction que ASH institute a déjà franchi des progressions importantes dans la mise en place.

Mohamed SKIMA
Chief technical officier
ASH TUNISIA

Nation Tunisie

Degree
Diplomé en Techniques Bancaires de l'Institut Techniques de Banque de Paris

Qualification
Ancien directeur général de la politique monétaire, de la comptabilité et du budget à la Banque Centrale de Tunisie

IV. A propos

Dans le cadre du développement de la compétitivité des entités Tunisienne, l'implication du facteur humain constitue un levier important.

Les investissements en formation permettent de constituer un capital humain à même de cerner les problématiques inédites et de prendre les décisions adéquates.

ASH Institute, résultante tangible de ce dessein, s'est vue confier une tâche aussi simple que subtile : repérer les solutions idoines qui répondent, au mieux, aux préoccupations, et autres attentes des cadres et dirigeants en matière de renforcement de leurs capacités.

ASH Institute s'inscrit dans le cadre d'un concept plus étendu et ambitieux : prôner l'échange et la coopération entre les compétences d'un continent avide de progrès. **ASH Group** vient à point nommé pour concrétiser ce concept. Pour ce faire, le groupe s'est doté de ressources pertinentes et a investi dans des moyens à la mesure des objectifs poursuivis.

ASH Institute a été mis en place en adoptant un **Framework** permettant d'outrepasser le cadre restreint d'une formation ponctuelle et éphémère, pour couvrir une conception plus générale et plus étendue du développement des ressources humaines en gestion et en management.

ASH Institute accorde du prix à tous les aléas de l'activité et est en mesure de subvenir à vos choix et attentes le plus pointus afin de réunir tous les ingrédients d'une formation concluante.

Nos formations en inter, parfaitement dédiées au secteur financier, permettent aux participants de côtoyer des experts du domaine et d'échanger ainsi, avec leurs vis-à-vis, sur les nouveautés et autres problématiques en la matière.

Nos formations en intra permettent de puiser et d'adapter nos formations sur catalogue aux situations spécifiques de nos clients et de faire bénéficier ainsi un plus grand nombre de participants de conditions financières et modalités logistiques nettement favorables.

Nos formations sur mesure permettent de subvenir aux besoins spécifiques de nos clients dans la mesure où les séminaires seront préparés et dispensés de façon personnalisée leur conférant une dimension complètement différente d'une session de formation ordinaire.

“ Avoir fait plus pour le monde que le monde n’a fait pour vous : c’est ça, le succès. ”

HENRY FORD

V. Séminaires

	Code	Page	Durée	Lieu	Prix
Banque & Assurance					
Typologies de blanchiment d'argent liées au commerce et aux paiements	WS01	12	3 jours	Tunis	1.650 DT/HT
La codification et l'admission des certificats de dépôt et des billets de trésorerie auprès du dépositaire central des titres - Tunisie Clearing	WS02	13	2 jours	Tunis	1.750 DT/HT
Exigences règlementaire et techniques dictées par la circulaire n°2020-11 relative aux conditions de fourniture des services de paiement mobile domestique	WS03	14	2 jours	Tunis	1.650 DT/HT
Convergence entre le dispositif comptable et prudentiel et apports de la nouvelle circulaire n° 2021-01 en matière de provisions collectives	WS04	15	2 jours	Tunis	1.650 DT/HT
Les nouvelles exigences des fonds propres bancaires en prévision de l'application des normes IFRS	WS05	16	2 jours	Tunis	1.600 DT/HT
Les nouvelles fonctionnalités du SGMT II : renforcement de la sécurité des paiements et optimisation de la liquidité quotidienne	WS06	17	3 jours	Tunis	1.700 DT/HT
Perspectives de développement du marché de titres de créances négociables	WS07	18	3 jours	Tunis	1.650 DT/HT
La gestion des risques bancaires dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19	WS08	19	2 jours	Tunis	1.600 DT/HT
Les produits bancaires islamiques : nécessité d'adaptation pour les banques universelles	WS09	20	2 jours	Tunis	1.700 DT/HT
Les risques de marché : convergence du dispositif prudentiel tunisien vers les standards internationaux	WS10	21	2 jours	Tunis	1.550 DT/HT
Apports du SGMT II dans le développement de l'infrastructure des marchés	WS11	22	3 jours	Tunis	1.650 DT/HT
Les perspectives de développement du marché des pensions livrées « REPO »	WS12	23	3 jours	Tunis	1.750 DT/HT
Le risque de liquidité bancaire : optimisation des outils de gestion	WS13	24	2 jours	Tunis	1.600 DT/HT

VI. Calendrier

Janvier 2021		
Ven	1	
Sam	2	
Dim	3	
Lun	4	
Mar	5	
Mer	6	
Jeu	7	
Ven	8	
Sam	9	
Dim	10	
Lun	11	
Mar	12	
Mer	13	
Jeu	14	
Ven	15	
Sam	16	
Dim	17	
Lun	18	
Mar	19	
Mer	20	
Jeu	21	
Ven	22	
Sam	23	
Dim	24	
Lun	25	
Mar	26	
Mer	27	
Jeu	28	
Ven	29	
Sam	30	
Dim	31	

Février 2021		
Lun	1	
Mar	2	
Mer	3	
Jeu	4	
Ven	5	
Sam	6	
Dim	7	
Lun	8	
Mar	9	WS01
Mer	10	WS01
Jeu	11	WS01
Ven	12	
Sam	13	
Dim	14	
Lun	15	
Mar	16	WS02
Mer	17	WS02
Jeu	18	
Ven	19	
Sam	20	
Dim	21	
Lun	22	
Mar	23	WS03
Mer	24	WS03
Jeu	25	
Ven	26	
Sam	27	
Dim	28	

Mars 2021		
Lun	1	
Mar	2	WS04
Mer	3	WS04
Jeu	4	
Ven	5	
Sam	6	
Dim	7	
Lun	8	
Mar	9	WS05
Mer	10	WS05
Jeu	11	
Ven	12	
Sam	13	
Dim	14	
Lun	15	
Mar	16	WS06
Mer	17	WS06
Jeu	18	WS06
Ven	19	
Sam	20	
Dim	21	
Lun	22	
Mar	23	WS07
Mer	24	WS07
Jeu	25	WS07
Ven	26	
Sam	27	
Dim	28	
Lun	29	
Mar	30	WS08
Mer	31	WS08

Avril 2021		
Jeu	1	
Ven	2	
Sam	3	
Dim	4	
Lun	5	WS09
Mar	6	WS09
Mer	7	
Jeu	8	
Ven	9	
Sam	10	
Dim	11	
Lun	12	
Mar	13	
Mer	14	
Jeu	15	
Ven	16	
Sam	17	
Dim	18	
Lun	19	
Mar	20	
Mer	21	
Jeu	22	
Ven	23	
Sam	24	
Dim	25	
Lun	26	
Mar	27	
Mer	28	
Jeu	29	
Ven	30	

Mai 2021		
Sam	1	
Dim	2	
Lun	3	
Mar	4	
Mer	5	
Jeu	6	
Ven	7	
Sam	8	
Dim	9	
Lun	10	
Mar	11	
Mer	12	
Jeu	13	
Ven	14	
Sam	15	
Dim	16	
Lun	17	
Mar	18	
Mer	19	
Jeu	20	
Ven	21	
Sam	22	
Dim	23	
Lun	24	
Mar	25	WS10
Mer	26	WS10
Jeu	27	
Ven	28	
Sam	29	
Dim	30	
Lun	31	

Juin 2021		
Mar	1	WS11
Mer	2	WS11
Jeu	3	WS11
Ven	4	
Sam	5	
Dim	6	
Lun	7	
Mar	8	
Mer	9	
Jeu	10	
Ven	11	
Sam	12	
Dim	13	
Lun	14	
Mar	15	WS12
Mer	16	WS12
Jeu	17	WS12
Ven	18	
Sam	19	
Dim	20	
Lun	21	
Mar	22	
Mer	23	
Jeu	24	
Ven	25	
Sam	26	
Dim	27	
Lun	28	
Mar	29	WS13
Mer	30	WS13

WS01 Typologies de blanchiment d'argent liées au commerce et aux paiements

Tunis

09, 10 et 11 Février 2021

1650 DT HT

Intérêt :

Cette formation dédiée aux différents responsables bancaires et financiers (compliance, front, middle et back office) vise à consolider leurs connaissances du cadre règlementaire régissant les opérations de commerce extérieur, ainsi qu'apprendre à maitriser le contexte et le cadre de l'investissement dans le commerce, le négoce et le commerce international.

Insister sur les opportunités offertes par la réglementation des changes en matière d'identification des investisseurs non-résidents au moment de leur implantation en Tunisie et d'une façon générale des sociétés nouvellement créées à travers leurs dossiers juridiques complets permettant, entre autres de déterminer leur qualité sur le plan change ;

Description du cadre réglementaire régissant les opérations de commerce extérieur notamment celles initiées par les sociétés résidentes et le rôle prépondérant des intermédiaires agréés à travers la domiciliation et le suivi de l'apurement des dossiers d'importation et d'exportation : Relation entre obligations de change et normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;

Mettre en exergue l'importance de la vérification des conditions réglementaires d'éligibilité à l'ouverture des comptes professionnels en devises et des comptes négoce international. Examen de leurs modalités de fonctionnement, notamment à travers l'identification des opérations au crédit et au débit et la fixation des justificatifs appropriés.

Objectif :

- Découvrir les typologies du GAFI concernant les crimes de BA en rapport avec le commerce (Trade-Based Money Laundering) ;
- Maitriser le contexte et le cadre de l'investissement dans le commerce, le négoce et le commerce international ;
- Examiner et discuter en atelier le risque de BA/FT en rapport avec ces activités et ses indices ;
- Engager des réflexions sur les relations d'affaires qui sont exposées au risque de BA/FT ;
- Examiner et discuter en atelier le risque de BA/FT en rapport avec ces activités et ses indices.

Programme :

1ère journée

Typologies du groupe EGMONT liées au commerce (Trade-Based Money Laundering)

- Méthodes utilisées (fausse facturation, crédit documentaire,...) ;
- Produits à risque de blanchiment d'argent (or et métaux précieux, véhicules, produits agricoles, électroniques, ...).

2ème journée

Typologies liées au commerce international et au négoce

- Cadre juridique de l'investissement dans les sociétés de négoce et de commerce international ;
  - Participation non-résidente au capital des sociétés créées sur le territoire tunisien : identification des actionnaires et fiches d'investissement,
  - Détermination de la qualité de la société sur le plan change: Eligibilité au bénéfice de la qualité de non-résidente,
- Les statuts de non-résidents et les typologies de blanchiment d'argent ;
- Cadre réglementaire régissant les opérations de commerce extérieur : Obligations et droits, notamment des sociétés résidentes et identification des opérations ;
- Règles régissant les conditions d'ouverture et de fonctionnement des comptes des sociétés dont l'activité est liée au commerce extérieur : responsabilité des intermédiaires agréés ;
  - Les comptes des sociétés résidentes : Les comptes professionnels et les comptes négoce international,
  - Les comptes étrangers en devises ou en dinar convertible des sociétés non-résidentes.

3ème journée

Typologies liées au commerce international et au négoce

- Règlement Interne ;
- Règlement vers l'étranger ;
- Comptes de négoce international ;
- Comptes en devises de résidents et de non-résidents.

... à suivre

WS01 Typologies de blanchiment d'argent liées au commerce et aux paiements

Public cible :

- Responsables compliance et conformité ;
- Responsables commerciaux et chargés de clientèle ;
- Responsables en charge du service juridique ;
- Responsables inspection et contrôle de gestion, auditeurs internes, ...
- Cadres chargés de la trésorerie,

WS02 La codification et admission des certificats de dépôt et billets de trésorerie aux opérations de Tunisie clearing

Tunis

16 et 17 Février 2021

1750 DT HT

Intérêt :

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie - BCT n°2020-20 du 17 novembre 2020 a mis la charge sur les banques et les établissements financiers émetteurs et/ou domiciliataires de certificats de dépôt (CD) et billets de trésorerie (BT) de procéder, à partir du 4 janvier 2021, à la codification de toute nouvelle émission de ces titres de créances négociables (TCN) sur le marché monétaire en vue d'être admis aux opérations de Tunisie Clearing (TC) au même titre que les émissions sur le marché financier. Pour les titres émis avant 2020 et non échus le 4 janvier 2021, les banques et les établissements financiers concernés sont appelés à prendre les mesures appropriées pour leur codification et admission aux opérations de TC dans les meilleures délais.

L'avis aux participants de Tunisie Clearing n°318/2020 a fixé les conditions opérationnelles et le procédé technique d'attribution de codifications. En délimitant les champs d'intervention de chaque partie dans les étapes de codification, il définit également la part de responsabilité des banques et établissement financiers concernés en matière de fiabilité de données quantitatives et qualitatives sur les titres objet de codification. De son côté, Tunisie Clearing s'engage par cet avis aux participants n°318/2020 de prendre en charge dans son système CSD la gestion et la centralisation dématérialisée des titres de TCN tout en assurant les opérations OST y inhérentes.

Le passage à la codification des TCN, est synonyme de plusieurs Challenges aussi bien sur le plan technique que managériale. En effet, pour être en respect des deadlines fixés par la BCT et TC, les banques sont amenées à lancer d'urgence des travaux de développement de leurs systèmes d'informations dans l'objectif d'assurer un interfaçage avec le système d'informations de Tunisie Clearing permettant de se conformer aux conditions reporting exigées par le CSD, notamment en matière du FGO...

Objectif :

- Comprendre la nature juridique des TCN ;
- Appréhender l'objectif visé de la codification et d'admission des TCN aux opérations de Tunisie Clearing ;
- Prendre connaissance de la nature des développements informatiques à engager d'urgence ;
- Elaborer un guide pratique de codification des TCN ;
- Comprendre le rôle des «CSD» dans le développement du marché des TCN.

Programme :

1ère journée :

Nature juridique des TCN :

- Les TCN sont-ils de valeurs mobilières ?

Objectif visé de la codification et d'admission des TCN aux opérations de TC :

- Les TCN sont-ils de titres de marché ? Nécessité d'une refonte réglementaire des TCN
- Problème de la fiscalité des TCN

2ème journée

Elaborer un guide pratique de codification des TCN :

- Les prés requis de la codification des TCN ;
- Responsabilités des banques et des EF ; dématérialisation des TCN.

Rôle des «CSD» dans le développement du marché des TCN :

- Le système de R/L des TCN et la sécurité des opérateurs ; les OST des TCN ; le problème de fluidité de circulation des TCN.

... à suivre

WS02 La codification et admission des certificats de dépôt et billets de trésorerie aux opérations de Tunisie clearing

Public cible :

- Responsables des directions financières et comptables des banques et des établissements financiers,
- Responsables trésoriers des banques et des établissements financiers,
- Auditeurs des banques et des établissements financiers,
- Responsables salle des marchés des banques et des établissements financiers,
- Responsables ALM et risques des banques et des établissements financiers,
- Responsables du Back-office des banques et des établissements financiers,
- Cadres chargés de l'Organisation, de l'Informatique des banques et des établissements financiers

WS03 Exigences règlementaire et techniques dictées par la circulaire n°2020-11 relative aux conditions de fourniture des services de paiement mobile domestique.

Tunis

23 et 24 Février 2021

1650 DT HT

Intérêt :

Suite à la crise sanitaire de covid-19, la Banque Centrale de Tunisie a enclenché plusieurs initiatives pour promouvoir l'innovation financière et booster le paiement digital.

Consciente des opportunités offertes par les nouvelles technologies et préoccupée par le niveau d'inclusion financière relativement réduit, elle a fixé par sa circulaire n°2020-11 du 15 mai 2020, les conditions réglementaires et technologiques de fourniture des services de paiement mobile domestique. L'objectif étant de favoriser l'accès et l'usage des services bancaires et financiers tout en préservant la stabilité financière.

Sur le plan bancaire, il s'agit de nouvelles opportunités d'amélioration de services à la clientèle et donc un nouveau gisement de la production bancaire suscitant ainsi un niveau minimum de maitrise et d'adaptation des process.

Ce workshop vient à point nommé pour les cadres bancaires et autres institutions financières, et notamment ceux chargés de la monétique et des systèmes de paiement, pour leur permettre de maitriser les dernières nouveautés en matière de paiement via mobile ou digital.

Objectif :

- Appréhender les objectifs visés par la nouvelle circulaire n° 2020-11 relative aux conditions de fourniture des services de paiement mobile domestique ;
- S'informer des conditions de fourniture des services de paiement mobile domestique ;
- Appréhender les risques spécifiques inhérents à l'activité de paiement mobile ;
- Connaître les nouvelles obligations en matière de surveillance et de protection des usagers des services de paiement mobile ;
- Comprendre les Business model du paiement mobile ;
- S'enquérir des perspectives d'évolution possibles pour les banques tunisiennes et les synergies possibles avec les Fintech.

Public cible :

- Cadres chargés de la monétique et des paiements,
- Cadres chargés de la gestion de trésorerie,
- Cadres chargés de l'organisation et de l'Informatique,
- Cadres chargés de l'exploitation et le personnel des agences,
- Responsables conformité et risques,
- Responsables stratégie et digitalisation.

Programme :

1ère journée

Aspects règlementaires

- Contexte et objectifs ;
- Règles d'émission du paiement mobile ;
- Règles de dénouement et de compensation du paiement mobile ;
- Règles de déversement ou de règlement au SGMT du paiement mobile ;
- Règles de contrôle interne et de gestion des risques spécifiques ;
- Politique de tarification et les services gratuits ;
- Politique de traitement des réclamations de la clientèle et de gestion des différends ;
- Règles d'interaction avec le switch mobile ;
- Possibilité de sous-traitance de la gestion du service de paiement mobile ;
- Dispositions du contrat entre le client et l'émetteur d'un service de paiement mobile ;

... à suivre

- Règles de reporting de surveillance.
- Cas pratiques.

2ème journée

Aspects techniques et de sécurité

- Infrastructure technique conforme aux exigences minimales requises par la BCT ;
- Exigences d'instantanéité et irrévocabilité du paiement mobile ;
- Exigence d'interopérabilité : Définition et étendue ;
- Business model du paiement mobile ;
- Gestion de la multiplicité des wallets digitaux : wallet digital par défaut et table de correspondance ;
- Technologies utilisées dans le domaine du paiement mobile (USSD, NFC, QR code, etc.) ;
- Enrôlement au service et l'authentification forte ;
- Règles de routage des transactions ;
- Règles spécifiques aux transactions intra ou on us ;
- Exigences techniques et de sécurité du switch mobile ;
- Perspectives et Scénarios possibles pour les banques tunisiennes ;
- Cas pratiques.

WS04 Convergence entre le dispositif comptable et prudentiel et apports de la nouvelle circulaire n° 2021-01 en matière de provisions collectives

Tunis

02 et 03 Mars 2021

1650 DT HT

Intérêt :

L'introduction envisagée des normes IFRS et notamment la norme IFRS 9 marquera une nouvelle étape dans la convergence entre les normes comptables et prudentielles dans la lignée des réglementations renforçant la cohérence des reportings Finance et Risque. La norme IFRS 9 comme le dispositif Bâlois vise le renforcement du système financier, notamment en améliorant la couverture et la gestion du risque de crédit.

La convergence se traduit dans IFRS 9 essentiellement au niveau du calcul de provisions pour risque de crédit. Elle s'appuie sur des concepts communs avec les normes prudentielles, principalement le concept de « perte estimée »

Dans l'ensemble, les nouvelles interactions permettront aux professionnels du risque et de la finance de concilier leurs méthodes de gestion du risque de crédits et en capitalisant sur les mêmes données sources, la mise en qualité et la traçabilité dans l'utilisation. Néanmoins, les deux référentiels normatifs ayant des objectifs différents, une convergence totale n'est pas envisageable.

La crise COVID-19 vient appuyer la convergence des dispositifs normatifs et prudentiels dans une logique de couverture des risques latents.

En effet, les mesures de soulagement des entreprises et des ménages mises en place par la Banque centrale en raison des retombées de la crise de la Covid-19 sur la sphère économique et financière, ont fini par peser lourdement sur le bilan des banques (trésorerie, qualité du portefeuille, rentabilité). Cette crise est susceptible de creuser davantage les disparités entre les banques, alimentant un besoin de mouvement des méthodes de gestion des risques. En sommes, l'ensemble des directives de la Banque centrale de Tunisie s'orientent vers le renforcement du dispositif de gestion des risques de manière qu'il devrait évoluer afin d'intégrer les impacts de cette crise et prévenir les prochaines crises.

Par ailleurs et en plus de la gestion des retombées de cette crise, les banques sont appelées à gérer des changements structurants dans leur façon d'identification et de couverture des risques de crédit émanant notamment du projet d'adoption des normes IFRS et la revue par la BCT de la méthodologie de calcul des provisions collectives qui a fondamentalement changé de logique pour intégrer une composante proactive convergeant ainsi vers la logique IFRS.

Pour répondre aux challenges posés par cette crise et les projets de convergence avec les normes internationales, les banques sont appelées à réagir rapidement en mettant en place un plan d'actions en 3 temps :

1er temps : gérer l'urgence et préparer la sortie de crise,

2ème temps : mesurer les impacts et réduire les risques

3ème temps : anticiper et s'adapter au « new normal »

Programme :

1ère journée

- Evolution du cadre prudentiel international : de Bâle I à Bâle III ;
- Le dispositif prudentiel international en matière d'identification et de couverture des créances non performantes
- Présentation des principes de classification et de provisionnement dans le cadre de la norme IFRS 9
- Interactions entre les dispositifs prudentiel et comptable en matière de classification et de couverture des risques de crédit et traitement des divergences

2ème journée

- Evolution du cadre prudentiel tunisien pour la classification et la couverture des risques de crédit
- Approche proactive de la BCT pour la couverture des risques latents :
  - Stress test et mesure des risques latents
  - Revue de la méthodologie des provisions collectives
- Etapes de la méthodologie de détermination des provisions collectives ;
- Méthode de calcul des paramètres de la nouvelle méthode de calcul des provisions collectives (taux de migration, taux de majoration, taux de provision) ;

... à suivre

Public cible :

- Cadres des directions risques, directions financières et comptables des banques et des établissements financiers,
- Trésoriers des banques et des établissements financiers,
- Auditeurs des banques et des établissements financiers,
- Responsables salle des marchés des banques et des établissements financiers,
- Responsables ALM et risques des banques et des établissements financiers,

Objectif :

- Comprendre les interactions entre la norme IFRS 9 et le dispositif prudentiel de classification et de couverture des risques de crédit et le traitement des divergences
- Appréhender l'évolution du cadre prudentiel tunisien pour la couverture des risques de crédit
- Apprécier les principes des provisions collectives sur les risques latents dans la logique proactive des normes IFRS,
- Comprendre la méthodologie de la BCT quant à l'évaluation du montant des provisions collectives,
- Modalités de gestion et du suivi des provisions collectives (adéquation des risques latents, actualisation et reprise des provisions),

WS05 Les nouvelles exigences des fonds propres bancaires en prévision de l'application des normes IFRS.

Tunis

9 et 10 Mars 2021

1600 DT HT

Intérêt :

En prévision de l'application des normes IFRS par le secteur bancaire en 2021, les banques et les établissements financiers, se trouveront devant l'obligation de s'adapter aux exigences de ces normes comptables en mettant en places des nouvelles procédures de comptabilisation et de divulgation de l'information financière conformes aux principes et directives de ces normes et plus particulièrement les IFRS 7, 9 et 19.

A cet égard, les banques et les établissements financiers sont tenus dès maintenant à piloter des projets de mise à niveau de leurs systèmes d'information ainsi que des programmes de formations assez pointus pour l'ensemble de leurs personnels afin de préparer un terrain propice pour l'implémentation d'un nouveau système de comptabilisation IFRS capable de traiter un ensemble d'informations beaucoup plus important et d'appliquer le principe de juste valeur des postes d'actif et de passif.

Sur le plan prudentiel, le respect de ce principe de juste valeur se traduit par des efforts de provision exigeant la consommation supplémentaire des fonds propres.

Objectif :

- Prendre connaissance des principes et des prés requis de l'application des normes IFRS,
- Rappel de la réglementation d'adéquation des fonds propres découlant des recommandations du Comité de Bâle,
- Savoir mesurer et analyser les impacts de l'application des IFRS sur les fonds propres bancaires,

Programme :

1ère journée

Nouvel environnement d'adoption des normes IFRS :

- Enjeux de l'application des normes IFRS,
- Plan stratégique de migration vers les normes IFRS,
- Les renforcements des règles prudentielles internationales,

2ème journée

Les impacts de l'application des IFRS sur les fonds propres :

- Le principe d'application de juste valeur sur les postes d'actif et de passif,
- Calcul des exigences de consommation des fonds propres supplémentaires,
- Les impacts sur la gestion du ratio de liquidité LCR

Public cible :

- Responsables des directions financières et comptables des banques et des établissements financiers,
- Responsables trésoriers des banques et des établissements financiers,
- Auditeurs des banques et des établissements financiers,
- Responsables salle des marchés des banques et des établissements financiers,
- Responsables ALM et risques des banques et des établissements financiers,
- Responsables du Back-office des banques et des établissements financiers,
- Cadres chargés de l'Organisation, de l'Informatique des banques et des établissements financiers

WS06 Les nouvelles fonctionnalités du SGMT II : renforcement de la sécurité des paiements et optimisation de la liquidité quotidienne.

Tunis

16, 17 et 18 Mars 2021

1700 DT HT

Intérêt :

En 2017, la Banque Centrale de Tunisie a lancé un projet de refonte de son système de règlement brut en temps réel (SGMT). Cette refonte consiste en la modernisation technique et opérationnelle de l'infrastructure des paiements et vise à offrir, à une gamme plus large des participants, de meilleurs services et un niveau plus élevé de sécurité des échanges de paiements, basés sur les nouvelles technologies de l'information.

La solution retenue par la Banque Centrale de Tunisie, est développée selon le principe modulaire en utilisant une architecture multicouche (base des données, gestion des applications, gestion des accès, administration des participants...).

L'innovation majeure réside dans le module de gestion de liquidité que ce soit au niveau de ses algorithmes d'optimisation de la fluidité des échanges ou au niveau de sa composante des avances intraday dont les conditions de gestion sont désormais mieux adaptées à une gestion de trésorerie plus pointue.

Interfacée avec le système d'information de Tunisie Clearing, le nouveau système de paiement SGMTII, permettra de prendre en charge les transactions du marché financier en temps réel tout en assurant un dénouement sécurisé basé sur le principe livraison-règlement (L/R).

En outre, la certification électronique des échanges par l'ANCE, constitue une innovation de taille dans cette refonte et permet de consolider l'infrastructure du marché tant sur le plan technique que juridique.

Objectif :

- Présenter les nouvelles fonctionnalités du SGMTII,
- Prendre connaissance de la nature des participants et la nomenclature des comptes,
- Présenter les procédures de migration de SGMT I à SGMT II,
- Maitriser les nouvelles règles de gestion de liquidité : réservation de fonds, utilisation des avances intraday...,
- Présenter les nouvelles règles de collatéralisation des opérations de politique monétaire,
- S'enquérir des méthodes et conditions de surveillance des systèmes de paiement par la Banque Centrale de Tunisie,

Programme :

1ère journée

Les nouvelles fonctionnalités du SGMT II :

- Architecture et principes de base,
- Support technologique de la messagerie SWIFT,
- Interfaçages avec ses systèmes externes,

2ème journée

La gestion de liquidité :

- Instruments et procédures de gestion de liquidité,
- Soldes exogènes,
- Les avances intraday,

3ème journée

La collatéralisation des opérations de politique monétaire :

- Actifs négociables : les créances bancaires,
- Actifs non négociables : les BTA et BTC
- Appels de marge quotidiens,

Public cible :

- Trésoriers dinar et devises,
- Responsables ALM et risques,
- Responsables du Back-office,
- Cadres relevant de l'Organisation et d'audit,
- Cadres relevant de l'Informatique,
- Cadres de Tunisie Clearing,
- Cadres de l'ONP,
- Cadres du Ministères des Finances,

WS07 Perspectives de développement du marché de titres de créances négociables.

Tunis

23, 24 et 25 Mars 2021

1650 DT HT

Intérêt :

Faisant partie intégrante du marché monétaire, les titres de créances négociables (TCN) sont considérés des titres de marché qui se caractérisent par la rapidité et l'importance des échanges de liquidité entre une gamme élargie d'opérateurs de secteurs différents (ménages et particuliers, entreprises, institutionnels, banques, OPCVM...).

Partout dans le monde, ces échanges obéissent à des règles strictes observées par les autorités monétaires visant la sécurité des placements et la liberté de rémunération selon les conditions de marché. En outre, la dématérialisation de ces titres du marché monétaire nécessite une infrastructure spéciale de marché favorisant une gestion pointue et automatisée des comptes de tenue et d'administration des certificats de dépôt et des billets de trésorerie.

Sur le plan réglementation, les TCN ont connu des évolutions importantes dans la refonte de leurs textes juridiques, étant donné que la protection des dépôts des tiers est la préoccupation majeure du législateur.

Objectif :

- Comprendre la genèse et l'essor du marché des TCN ;
- Appréhender l'étroite relation entre la politique monétaire et le fonctionnement du marché des TCN ;
- Mettre en relief les conditions idoines pour asseoir un marché dynamique des TCN ;
- Comprendre le rôle des «CSD» dans le développement du marché des TCN ;

Programme :

1ère journée

Évolution du marché de titres des créances négociables TCN :

- Le cadre juridique et réglementaire des TCN ;
- Les opérateurs sur le marché des TCN ;
- Les règles de fonctionnement du marché des TCN ;
- Les marchés primaire et secondaire des TCN ;
- La fiscalité des TCN ;

2ème journée

Le marché de titres de créances négociables TCN est un maillon fort de la politique monétaire :

- Les échanges interbancaires ;
- Interventions de la banque centrale en tant que régulateur ;
- La courbe de taux des TCN ;
- Reporting et information du marché ;

3ème journée

Dépôt et conservation des TCN :

- Le règlement/livraison des titres auprès des contreparties ;
- Rôle des «CSD» et conservation centralisée des TCN ;
- Gestion des opérations sur titres ;
- Les pensions livrées sur les TCN ;

Public cible :

- Responsables dans les départements trésorerie,
- Responsables dans les départements de crédit,
- Responsables salles des marchés,
- Responsables du Back-office,
- Responsables chargés de la comptabilité,
- Responsables conformité et risques,
- Responsables stratégie et organisation.

WS08 La gestion des risques bancaires dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19

Tunis

30 et 31 mars 2021

1600 DT HT

Intérêt :

Le monde est frappé, à partir de fin 2019, par une crise sanitaire sans précédent liée à la parution du virus COVID-19. Cette crise s'est rapidement propagée dans presque tous les pays ayant conduit la plupart d'entre eux à ordonner le confinement de leurs populations.

Cette situation a provoqué une chute brutale de l'activité économique au niveau mondial avec des difficultés financières importantes pour de nombreuses entreprises, en particulier celles opérant dans des secteurs lourdement affectés par la crise (tourisme, transport, BTP, restauration, textile, construction, automobile, etc.).

En cette période marquée par un niveau extrême d'incertitude, les Etats et les autorités monétaires ont décidé des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et aider l'ensemble des acteurs à traverser cette crise sans précédent dans l'objectif de préserver le tissu économique en perspective d'une reprise économique à court terme.

Le secteur bancaire se trouve au cœur de la crise actuelle et fait face à deux défis majeurs :

• Un impact direct de la crise notamment sur le plan de la liquidité et du risque de crédit (chute de la production de crédit et des recouvrements, reports et restructuration des crédits, aggravation des paramètres de défaut), et

• Un devoir d'assurer la continuité du financement de l'économie et l'accompagnement des entreprises en difficultés par la distribution de nouveaux prêts et la transmission des effets des mesures monétaires et gouvernementales.

Toutefois, malgré les efforts déployés et les mesures monétaires et prudentielles décidées par les autorités, le secteur bancaire reste confronté à des défis majeurs liés aux retombées de la crise actuelle et qui se traduiront par une montée des risques notamment de liquidité et de crédit nécessitant le recours à des approches adaptées à ce contexte en matière de gestion de ces risques.

C'est ainsi que la conception de plans de liquidité et la conduite d'exercices de stress testing constituent, à ce stade, des approches à promouvoir et à consolider pour tester la résilience des banques et leur capacité à faire face à des chocs extrêmes et permettant de prévoir les mesures nécessaires pour assurer la stabilité et pérennité des banques.

Ce workshop vient à point nommé pour les cadres bancaires, notamment ceux des départements risque de crédit, de liquidité et de marché ainsi que les cadres des départements de la trésorerie & ALM et les cadres chargés des reporting comptables et prudentiels, pour leur permettre de connaitre les impacts de la crise actuelle sur le secteur bancaire et notamment sur leur profil de risque de liquidité et de crédit et les approches de gestion de ces risques dans le contexte de la crise actuelle et la lumière des mesures de la Banque Centrale de Tunisie – BCT.

Objectif :

- Fournir une lecture des impacts attendus de la crise COVID-19 sur l'économie en général et le secteur bancaire en particulier en se basant sur des études et des appréciations des différents organismes nationaux et internationaux ;
- Appréhender l'impact de la crise COVID-19 sur le profil des risques financiers et opérationnels des banques et les mesures de gestion de ces risques dans le contexte actuel ;
- Appréhender le changement du profil de risque de crédit des portefeuilles bancaires ainsi que les approches d'atténuation et de couverture de ces risques sous l'effet de la détérioration des paramètres de défaut suite à la crise actuelle et;
- Présenter les mesures d'ordre monétaire et prudentielle prises par la BCT en réponse à la crise COVID-19 et ayant trait à la gestion des risques bancaires (liquidité, crédit, marché et opérationnel) ;
- Se familiariser avec les phases de conduite d'un exercice de stress-testing pour appréhender la capacité des banques à supporter les conséquences de la crise COVID-19.

Programme :

1ère journée

- Evolution de la réglementation prudentielle internationale : de Bâle I à Bâle III ;
- Dispositif de Bâle III : finalités et axes des réformes de Bâle III ;
- Principales étapes du processus de convergence des normes tunisiennes vers les normes internationales ;
- Les nouvelles normes d'adéquation des fonds propres introduites par la circulaire 2018-06 : fonds propres réglementaires, exigences de fonds propres pour la couverture du risque de crédit, exigences de fonds propres pour la couverture du risque opérationnel.

2ème journée

- Approches bâloises de mesure des risques de marché ;
- Exigences de fonds propres pour la couverture du risque de marché : typologie des risques de marché ; notion du portefeuille de négociation ;
- Risque de taux d'intérêt : définition, typologies et méthode de calcul des exigences de fonds propres ;
- Risque sur les titres de propriété : définition, typologies et méthode de calcul des exigences en fonds propres ;
- Risque de change : calcul de la position nette, calcul des exigences en fonds propres, Cas pratiques ;
- Risque de règlement-livraison.

Public cible :

- Cadres des directions risques, directions financières et comptables des banques et des établissements financiers,
- Trésoriers des banques et des établissements financiers,
- Auditeurs des banques et des établissements financiers,
- Responsables salle des marchés des banques et des établissements financiers,
- Responsables ALM et risques des banques et des établissements financiers,
- Responsables salle des marchés des banques et des établissements financiers,
- Responsables ALM et risques des banques et des établissements financiers,

WS09 Les produits bancaires islamiques : nécessité d'adaptation pour les banques universelles.

Tunis

05 et 06 Avril 2021

1700 DT HT

Intérêt :

Bien que relativement jeune, la finance islamique a connu un franc succès dans le monde entier avec une croissance soutenue et une taille de l'industrie qui avoisine plus de 3000 milliards de dollars. Elle est perçue par plusieurs institutions financières internationales comme une opportunité pour renforcer les efforts d'inclusion financière, approfondir les marchés financiers et développer de nouvelles sources de financement.

Toutefois, le cadre de la régulation et de la supervision des institutions financières islamiques reste au niveau international peu développé en raison de l'absence de position commune sur les instruments financiers licites.

Dans les années à venir, l'industrie de la finance islamique devrait se concentrer sur la création de nouveaux produits plus adaptés destinés à satisfaire la demande des investisseurs et des consommateurs.

On attend un développement important du marché des sukuks, de l'assurance et de la réassurance et des prêts syndiqués...etc. Elle doit continuer à innover pour se développer. Elle doit également améliorer sa transparence, uniformiser sa réglementation et baisser le coût de ses opérations.

Objectif :

- S'initier avec les principes et caractéristiques de la finance islamique ;
- Découvrir les avantages de financement islamique ;
- Analyser les risques liés à la pratique de la finance islamique;
- Maitriser les règles prudentielles et comptables applicables aux banques islamiques ;
- Connaitre les règles de l'émission des sukuks;

Programme :

1ère journée

Principes généraux de finance islamique:

- Principes fondamentaux de la finance islamique ;
- Ecosystème du financier islamique ;
- Spécificités et risques de la Banque islamique ;

2ème journée

Mode de fonctionnement de la banque islamique :

- Business Models de la Banque islamique ;
- Produits financiers islamiques: Mourabaha, Moudaraba, Moucharaa, Salam, Ijara, Isstissna... ;
- Règles de gestion et de rémunération des comptes d'investissements ;
- Marché des sukuk ;

Public cible :

- Chefs d'agences & chargés clients,
- Trésoriers dinar et devises (banques et établissements financiers),
- Cadres chargés des opérations de crédit,
- Responsables ALM et risques (banques et établissements financiers),
- Responsables du Back-office (banques et établissements financiers),
- Responsables chargés de la comptabilité (banques et établissements financiers),

WS10 Les risques de marché : convergence du dispositif prudentiel tunisien vers les standards internationaux.

Tunis

25 et 26 Mai 2021

1550 DT HT

Intérêt :

Depuis l'instauration de la première norme de solvabilité en 1988 établissant la relation entre les fonds propres des banques avec la quantité et la qualité de leurs risques, la réglementation prudentielle internationale ne cesse de se développer au fil du temps en réponse non seulement au développement des marchés et à l'accélération de l'innovation financière, mais également à des crises financières et non financières remettant en cause certaines orientations faisant générer de nouvelles typologies de risques. Bien qu'elles ne revêtent pas un caractère obligatoire, les normes prudentielles internationales notamment les normes bâloises constituent un label essentiel pour les places financières et un langage commun pour les investisseurs. Pour cette raison la Banque Centrale de Tunisie a engagé tout un processus visant la convergence du cadre prudentiel tunisien vers les normes internationalement reconnues.

Par ailleurs et jusqu'au 2012, on parlait peu des risques de marché chez les banques tunisiennes dans un contexte de stabilité relative des taux d'intérêt et de change et d'un volume d'instruments de marché assez faible. C'est à partir des dernières années que le contexte économique national commence à changer fondamentalement avec l'augmentation substantielle des instruments de dettes souveraine, une politique monétaire plus dynamique de la Banque Centrale, la dépréciation de la monnaie locale et le développement d'instruments de couverture des risques de change et de taux d'intérêt faisant ainsi encourir les banques des risques de marché non négligeables. Ces évolutions ont poussé la BCT à exiger, en 2018, une couverture de ces risques par des fonds propres.

Ce workshop vient à point nommé pour les cadres bancaires, et notamment ceux chargés des départements-risque ainsi qu'aux responsables reporting et leurs suppléants, pour leur permettre de connaitre les évolutions récentes de la réglementation prudentielle internationale et de maitriser les approches d'appréciation et de mesure des risques de marché.

Public cible :

- Cadres des départements-risque,
- Responsables dans les départements trésorerie,
- Responsables salles des marchés,
- Responsables de reporting et leurs suppléants,
- Cadres des structures chargés de la conformité,
- Cadres de l'audit et de l'inspection.,

Programme :

1ère journée

- Evolution de la réglementation prudentielle internationale : de Bâle I à Bâle III ;
- Dispositif de Bâle III : finalités et axes des réformes de Bâle III ;
- Principales étapes du processus de convergence des normes tunisiennes vers les normes internationales ;
- Les nouvelles normes d'adéquation des fonds propres introduites par la circulaire 2018-06 : fonds propres réglementaires, exigences de fonds propres pour la couverture du risque de crédit, exigences de fonds propres pour la couverture du risque opérationnel.

2ème journée

- Approches bâloises de mesure des risques de marché ;
- Exigences de fonds propres pour la couverture du risque de marché : typologie des risques de marché ; notion du portefeuille de négociation ;
- Risque de taux d'intérêt : définition, typologies et méthode de calcul des exigences de fonds propres ;
- Risque sur les titres de propriété : définition, typologies et méthode de calcul des exigences en fonds propres ;
- Risque de change : calcul de la position nette, calcul des exigences en fonds propres, Cas pratiques ;
- Risque de règlement-livraison.

Objectif :

- Connaitre les évolutions récentes de la réglementation prudentielle internationale notamment en matière d'appréciation des risques et de solvabilité : de Bâle I à Bâle III ;
- Maîtriser les approches d'appréciation et de mesure des risques de marché ;
- Appréhender le processus de développement du cadre prudentiel tunisien dans l'objectif de convergence vers les standards bâlois ;
- Se familiariser avec des aspects pratiques liés aux modalités de calcul des normes de solvabilité ;
- Maîtriser les aspects techniques de calcul des charges en fonds propres au titre des risques de marché nouvellement introduits en Tunisie ;
- Avoir une connaissance des prochains développements du cadre prudentiel à l'échelle internationale et leur impact sur le dispositif national.

WS11 Apports du SGMT II dans le développement de l'infrastructure des marchés.

Tunis

01, 02 et 03 Juin 2021

1650 DT HT

Intérêt :

La refonte du SGMT a entrainé un réel progrès dans la modernisation et la sécurisation de la place financière en offrant à une gamme plus élargie d'utilisateurs, de meilleurs services et des conditions de sécurité plus élevé aux échanges de paiements. Basés sur les nouvelles technologies de l'information, la solution SGMT II est développée selon le principe modulaire en utilisant une architecture multicouche (base des données, gestion des applications, gestion des accès, administration des participants...).

L'innovation majeure réside dans le module de gestion de liquidité que ce soit au niveau de ses algorithmes d'optimisation de la fluidité des échanges ou au niveau de sa composante des avances intraday dont les conditions de gestion sont désormais mieux adaptées à une gestion de trésorerie plus pointue et plus adaptée aux conditions de marché.

Interfacée avec le système d'information de Tunisie Clearing, le nouveau système de paiement SGMTII, permettra de prendre en charge les transactions du marché financier en temps réel tout en assurant un dénouement sécurisé basé sur le principe livraison-règlement (L/R).

En outre, la certification électronique des échanges par l'ANCE, constitue une nouvelle variable importante du marché financier..

Objectif :

- Présenter les nouvelles fonctionnalités du SGMTII,
- Maitriser le nouveau module de gestion de liquidité,
- Présenter les nouveaux paramètres de gestion des risques de paiement,
- Maitriser le nouveau module des avances intraday,
- Maitriser la nouvelle procédure de collatéralisation des opérations de politique monétaire,

Programme :

1ère journée

Apports du SGMT II dans le développement du marché financier :

- La solution du SGMTII est universelle,
- Sécurité du support technologique et de la messagerie SWIFT,
- La solution du SGMTII est intégrée,

2ème journée

La gestion de liquidité :

- Gestion des soldes exogènes,
- Gestion des avances intraday,
- Interfaçage avec Tunisie Clearing,

3ème journée

La collatéralisation des opérations de politique monétaire :

- Actifs négociables : les créances bancaires,
- Actifs non négociables : les BTA et BTC
- Appels de marge quotidiens,

Public cible :

- Trésoriers dinar et devises,
- Responsables ALM et risques,
- Responsables du Back-office,
- Cadres relevant de l'Organisation et d'audit,
- Cadres relevant de l'Informatique,
- Cadres de Tunisie Clearing,
- Cadres de l'ONP,
- Cadres du Ministère des Finances,

WS12 Les perspectives de développement du marché des pensions livrées «REPO»

Tunis

15, 16 et 17 Juin 2021

1750 DT HT

Intérêt :

Les transactions sur le marché des pensions ont connu une importante évolution ces dernières années conduisant ainsi à l'émergence d'un nouveau compartiment important du marché monétaire. L'analyse des caractéristiques de ces opérations de pension livrée permet d'observer que l'essentiel des transactions sont réalisées contre les titres d'État, et que le nombre des opérateurs est de plus en plus important et de plus en plus diversifié.

Deux raisons essentielles expliquent cette évolution du marché de la pension livrée au cours des dernières années :

– sa capacité à répondre à des besoins multiples : elle peut être utilisée à des fins de refinancement d'un portefeuille, comme instrument de prise de position sur la courbe de taux et comme instrument de transactions sur titres ;

– l'efficacité de son mode de fonctionnement, en raison d'une organisation favorable à la liquidité du marché,

– la cohérence des méthodes de réduction des risques par la technique des appels de marge et la souplesse d'arbitrage,

–le mode de gouvernance et du reporting du marché des pensions assurées par la banque centrale de Tunisie et le dépositaire central des titres.

Objectif :

- Comprendre la genèse de Repo ;
- Maitriser le montage technique, juridique et financier de Repo ;
- Appréhender les mécanismes de fonctionnement du marché des pensions ;
- Maitriser les méthodes de réduction de risques (haircut, appels de marges, calcul du solde de résiliation, etc.).
- Saisir l'intérêt économique découlant de l'utilisation de Repo ;
- Savoir optimiser la gestion de trésorerie par l'instrument de Repo;
- Saisir l'intérêt économique découlant de l'utilisation de Repo ;
- Savoir optimiser la gestion de trésorerie par l'instrument de Repo;

Programme :

1ère journée

Rappel sur la spécificité du cadre juridique de la pension livrée :

- Cadre légal et réglementaire spécifique de la pension livrée,
- Avantages juridiques de repo,
- Opposabilité aux tiers,

2ème journée

Le montage technique des opérations de pensions livrées :

- Le calcul actuariel de valorisation,
- La technique des appels de marge,
- Le traitement comptable,
- Le traitement prudentiel,

3ème journée

Utilisations des pensions livrées sur le marché monétaire :

- L'intérêt de repo en période de crise,
- Opérations d'arbitrage,
- Anticipation du risque de taux,

Public cible :

- Trésoriers des banques,
- Responsables des titres dans les banques,
- Gestionnaires des risques,
- Comptables au sein des banques,
- Responsables des fronts et back-offices des banques,
- Gestionnaires des OPCVM,
- Gestionnaires des Intermédiaires en Bourse,
- Trésoriers des assurances et des caisses de sécurité sociale,
- Trésoriers des entreprises,
- Trésoriers de l'ONP,

WS13 Le risque de liquidité bancaire : optimisation des outils de gestion.

Tunis

29 et 30 Juin 2021

1600 DT HT

Intérêt :

En réponse à la crise financière de 2007, le Comité de Bâle a développé un nouveau cadre réglementaire pour la surveillance de la liquidité bancaire visant à renforcer la capacité des établissements bancaires à résister structurellement face à l'émergence des chocs imprévisibles de liquidité.

Afin d'atteindre cet objectif, deux ratios sont institués dont l'application a été progressive pour les banques tunisiennes. Il s'agit des ratios LCR (liquidity coverage ratio) et NSFR (net stable funding ratio) sur la base desquels, l'établissement bancaire serait à même de prévoir ses difficultés et d'apporter les solutions adéquates. Néanmoins, le respect de cette réglementation requiert la formalisation des process précis conduisant à une optimisation des ressources financières de la banque et le pilotage de la trésorerie quotidienne.

Objectif :

- Maîtriser les concepts de la liquidité : liquidité de financement, liquidité de marché ;
- Définir les indicateurs de mesure de risque de liquidité ;
- Savoir optimiser les outils de gestion du risque de liquidité bancaire (liquidity pooling);
- Appréhender la relation entre la liquidité et la solvabilité : analyser le phénomène de la contagion de crises de liquidité et présentation des cas pratiques ;
- Prendre connaissance des enjeux stratégique de mise en place d'un dispositif de gestion de risque de liquidité ;

Programme :

1ère journée

Les enjeux de la gestion de liquidité :

- Gestion quotidienne de la liquidité : utilisation optimale des réserves et optimisation de l'allocation des ressources,
- Liquidité transactionnelle vs liquidité de financement,
- La gestion des ratios réglementaires.

2ème journée

Sources du risque de liquidité et analyse des indicateurs :

- Le risque de transformation des échéances,
- Liquidité statique et liquidité dynamique,
- Principes de gestion et du suivi du ratio LCR,
- Objectifs et principes directeurs du ratio NSFR,

Public cible :

- Cadres des départements-risque,
- Responsables dans les départements trésorerie,
- Responsables salles des marchés,
- Responsables de reporting et leurs suppléants,
- Cadres des structures chargées de la conformité,
- Cadres de l'audit et de l'inspection.

VII. A la carte

ASH Institute met en œuvre les moyens nécessaires pour répondre parfaitement à vos besoins de formation spécifiques et sur mesure.

Afin de construire mutuellement une session entièrement personnalisée, nous vous proposons un panel de choix d'instruments et de modalités de formation adaptés et adaptables. Thème, lieu, animateurs, rythme, etc. sont autant des moyens matériels et humains que nous pouvons convenir de façon inconditionnée et inconditionnelle.

Nos formations sur mesure peuvent être organisées, à votre convenance, dans les locaux de notre institut ou tout autre lieu que nous serons en mesure d'identifier pour vous.

Vous pouvez aussi nous confier un thème, aussi spécifique soit il, et nous saurions vous dénicher la ressource, africaine et / ou européenne capable d'assurer le séminaire de formation dans les conditions que vous cherchez.

Nous pouvons également organiser une session de formation à la carte partout en Tunisie ou à Paris dans des locaux que vous choisirez, ou que nous nous chargerons de repérer pour vous.

Les dates de nos formations sur mesure sont aussi accommodables et maniables. Vous pouvez choisir à la carte un séminaire ininterrompu, un package des séances intermittentes ou bien de manœuvrer l'avancement des travaux en fonction de vos plannings et débriefings.

Nous vous invitions à nous faire part de vos programmes et projets de formation particuliers et de recevoir en contre partie, gratuitement et sans engagement, nos suggestions et propositions de travail.

VIII. Logistique

Pour garantir un cadre de formation et d'apprentissage réussi et irréprochable, **ASH Institute** porte soin au facteur logistique et lui accorde une importance aussi capitale que la formation proprement dite.

LIEUX DE FORMATION :
Nos séminaires se déroulent dans des hôtels classés et nos équipes s'attellent à soigner tous les détails et à vérifier que rien n'a été laissé au hasard.

EQUIPEMENTS ET SUPPORTS :
Nos séminaires se déroulent dans des salles intégralement équipées, et les supports techniques et humains nécessaires à des ateliers de haut niveau sont garantis

FINANCEMENT DE LA FORMATION nos séminaires ouvrent droit à la récupération de la ristourne TFP et nos dossiers de facturation sont minutieusement élaborés en conformité avec le manuel des procédures du Centre National de Formation Continue et Promotion Professionelle (CNFCPP)

IX. Engagement

ASH Institute propose des séminaires originaux, de haut niveau et à forte valeur ajoutée. Afin de garantir un service de qualité irréprochable, le comité de direction travaille de concert avec le conseil pédagogique dans le respect d'une charte d'animation limpide et rigoureuse :

DES THÈMES D'ACTUALITÉ :
Le conseil pédagogique, composé d'experts internationaux, repère, étudie et adapte les sujets les plus opportuns eu égard à l'environnement du secteur.

DES INTERVENANTS CONFIRMÉS :
Les profils locaux et étrangers, les plus à même de subvenir aux objectifs préalablement tracés, sont sollicités et invités à arrêter le programme de formation ad hoc.

DES GROUPES RESTREINTS :
Afin de garantir un échange interactif, constructif et parfaitement instructif, les participants à chaque séminaire seront accueillis au sein d'un groupe restreint.

DES RESSOURCES ENGAGÉES :
Équipement performant, staff à l'écoute : toute une logistique est mise en oeuvre pour garder intact le niveau d'attention et de concentration des participants et assurer une ambiance bon enfant et un cadre convivial de formation.

DES SUPPORTS ADAPTÉS ET ADAPTABLES :
Les supports de formation diffusés sont dynamiques et spécialement conçus pour le séminaire en question. Ils peuvent être révisés en fonction des échanges ayant marqué la session, ainsi que des leçons tirées.

DES COMPLÉMENTS HORS PAIR :
Soucieux de concevoir un service de qualité qui dépasse le cadre restreint d'une formation ponctuelle et éphémère nous proposons de compléments axés sur l'évaluation à chaud et à froid, le reporting des résultats synthétiques et détaillés ainsi que l'accompagnement dans le temps et dans l'espace pour le renforcement des capacités et autres compétences managériales.

X. Informations pratiques

COMMENT PARTICIPER À NOS SÉMINAIRES ?

Pour chaque séminaire proposé sur le catalogue, une fiche détaillée du cycle est disponible. Sur simple demande elle vous sera procurée en sus du CV de l'intervenant et du bulletin d'inscription.

Il vous suffit de remplir ledit bulletin d'inscription et de nous l'envoyer par courrier, courriel ou télécopie au :

19, Rue de Libye, Bureau n° B5.
Lafayette – Tunis 1002. – Tunisie

+216 71 83 32 22
+216 71 83 11 84

institute@ash-group.net

Aussitôt votre bulletin d'inscription reçu une confirmation d'inscription vous sera adressée.

CONVOCATION

24 heures avant la date prévue du séminaire, un mail d'organisation vous sera envoyé accompagné du programme horodaté. Afin que l'inscription soit définitive, le paiement du montant exigible doit être opéré.

ACCUEIL, PAUSES ET REPAS

Vous serez accueillis par un membre de notre équipe. Notre staff se mettra à votre disposition tout au long du séminaire et veillera à votre bien-être en surveillant tous les éléments logistiques

TECHNIQUE PÉDAGOGIQUE

Les supports de formation, diffusés suffisamment à l'avance, sont personnalisés et peuvent être naturellement actualisés à chaque fois qu'il y a besoin ou demande.
Tout en gardant le support et le programme préétabli comme fil conducteur, les formateurs évoqueront des problématiques qui tirent leurs substances des expériences et des vécus des participants.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Evaluation de la formation par les participants et les formateurs.
Remise des attestations de formation.

XI. Conditions générales

PRÉSENTATION

« ASH Institute » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien agréée par l'Etat tunisien en tant qu'organisme privé de formation professionnelle.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Il s'entend hors taxe et couvre les frais d'inscription, la documentation remise ainsi que les pauses-café et repas-déjeuner.

REPORTS

Dans la mesure où le nombre de participants est inférieur à 4 ou en cas de force majeure, **ASH Institute** se réserve le droit de reporter la session à une date ultérieure. La signification du report sera opérée au lieu de la confirmation d'organisation et la nouvelle date sera fixée suffisamment à l'avance et envoyée dans les délais impartis.

LANGUE

La langue officielle de nos séminaires est la langue française. Les supports, attestations et autre documentation sont délivrés en français. Certaines sessions sont tenues, néanmoins, en bilingue (français/anglais ou français / arabe) et ce en fonction de la nature du sujet, de la nationalité des participants ou des intervenants qui en assurent le déroulement.

DÉLAIS D'INSCRIPTION ET DE RÉTRACTATION

Les inscriptions aux séminaires sur catalogue sont d'ores et déjà ouvertes. Elles demeurent recevables jusqu'à la date prévue pour chaque séminaire.
suite à l'envoi de l'émail de confirmation d'organisation aucune rétractation ne sera acceptée et le montant de la participation restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
L'institut offre, toutefois, la possibilité de remplacer, sans frais, un participant empêché par un autre de la même entité ou d'une autre qui lui est apparentée.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ASH Institute est une marque déposée. ASH Co. Ltd. demeure le propriétaire exclusif de l'ensemble des formations dispensées. Les thèmes, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme sont l'œuvre de recherche protégée par la loi nationale et internationale relative à la propriété littéraire et artistique. Toute reproduction, traduction, adaptation ou modification, même partielle, est strictement interdite.

ASH INSTITUTE

BUILDING SKILLS

COACHING & TRAINING

• SESSION DE FORMATION

THÈME : _____

DATE : _____

LIEU : _____

• ENTITÉ (DIRECTION, ENTREPRISE OU GROUPE)

RAISON SOCIALE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTALE : _____ MATRICULE FISCAL : _____

TÉL. : _____ FAX : _____

E-MAIL : _____

RESPONSABLE DE FORMATION : _____

• PARTICIPANTS

Nom & Prénom	CIN	Fonction	Service / Direction
1			
2			
3			
4			
5			

FAIT À: _____ LE : _____

(*À REMPLIR ET À RETOURNER PAR FAX OU PAR E-MAIL)

ASH
INSTITUTE
BUILDING SKILLS
COACHING & TRAINING
19, Rue de Libye, Bureau n°B5.
Lafayette – Tunis 1002 –Tunisie
+216 71 83 32 22
+216 71 83 11 84
institute@ash-group.net
www.ash-group-institute.net